



## TARIFS FUNÉRAIRES DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE LABROSSE

Ces tarifs (T.T.C.) sont applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2018

FUNÉRAIRE DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE LABROSSE	2018
Concession trentenaire sans caveau	500,00 €
Concession cinquantenaire sans caveau	800,00 €
<b>Taxe Funéraire</b>	
Taxe d'inhumation	25,00 €
Vacations de police	25,00 €

